

Les questions de Marc Rauchs

Le conseiller Rauchs indique que le document budgétaire montre que le pays, et donc aussi la commune, se portent encore bien. Des finances saines sont rassurantes. Il faut parfois faire preuve de patience avant qu'une idée puisse être concrétisée. Il existe souvent de bonnes raisons à cela, comme par exemple pour le projet de construction de logements en collaboration avec le Fonds du Logement dans la rue de Dippach. Le projet de construction de logements de la commune dans la rue de Mamer ne figure plus dans le budget, ce qui lui fait supposer qu'il a été reporté. Il en va de même pour la Cité am Wenkel ainsi que pour les ateliers communaux. Peu avant les élections communales de 2023, le projet « A Schwalls » avait été présenté aux citoyens, ce qui a suscité certaines attentes. Les citoyens sont impatients, car aucun progrès n'est visible et ils posent des questions. Qu'en est-il donc de ce projet ? Ne pourrait-on pas organiser à nouveau une réunion d'information afin de mettre les citoyens au courant de l'état d'avancement ?

Concernant le coordinateur sportif, il serait indispensable de rechercher le dialogue, tout comme il existe un besoin pour une troisième salle de sport. Ne pourrait-on pas davantage impliquer l'opposition, également dans un souci de transparence envers les citoyens ? Qu'en est-il de l'écrivain public ? La commune propose-t-elle encore ce service ou n'y a-t-il plus de demandes ? Par ailleurs, 200 000 euros sont inscrits au budget pour la forêt, mais il s'agit d'un montant différent de celui mentionné auparavant. De quoi s'agit-il concrètement ? Le projet « Sponge City » est également une excellente initiative : existe-t-il déjà des résultats intermédiaires ? En ce qui concerne l'éclairage public, il souhaite signaler que certaines rues ne sont pas suffisamment éclairées. L'événement caritatif a permis de récolter 6 000 euros de dons, mais son organisation a coûté 30 000 euros. Les associations peuvent-elles toujours faire distribuer leurs flyers via la commune et ce service sera-t-il supprimé avec la parution du nouveau magazine ?

La réponse du bourgmestre

Le bourgmestre De Smet remarque que le conseiller Rauchs a évoqué la circulaire du ministère. On peut s'estimer heureux actuellement, mais la prudence reste de mise. Concernant la construction de logements dans la rue de Dippach, en collaboration avec le Fonds du Logement, il s'agit d'un délai normal, sur lequel on ne peut malheureusement pas agir. La construction de logements dans la rue de Mamer sera coordonnée avec le développement du PAP Brill. Étant donné que la mise en œuvre du PAP Brill est actuellement prioritaire, les deux projets ne peuvent pas être réalisés en parallèle. La construction des maisons dans la Cité am Wenkel devrait être mise en adjudication l'année prochaine, avec un début des travaux prévu par la suite. La construction des nouveaux ateliers communaux n'est pas abandonnée, mais il convient de s'inscrire dans un concept global et de garder un œil sur les finances. Le projet « A Schwall's » se poursuit, mais il s'agit d'un processus long, technique et complexe. Il faut également répondre aux exigences du ministère. Le projet a été en partie retravaillé et de nombreux éléments doivent être clarifiés en amont.

L'accord concernant le coordinateur sportif devrait pouvoir être signé prochainement au ministère. Concernant la salle d'entraînement pour les associations sportives, il rappelle que quelque 25 millions d'euros ont été investis ces dernières années dans les infrastructures sportives. Aucune parcelle appropriée n'a encore été trouvée et cette nouvelle salle doit également s'intégrer dans un concept global. Le service d'écrivain public n'a pas suscité une forte demande et est désormais proposé par l'ASTI. Les 200 000 euros pour la forêt concernent un projet commun avec le collègue échevinal de la commune de Strassen : il s'agit d'une demande du forestier pour l'achat de

nouvelles machines et l'extension du hangar. Le projet « Sponge City » est toujours en cours ; des images satellites ont été demandées, mais aucun état intermédiaire n'a encore été reçu. En matière d'éclairage public, il est difficile de trouver un consensus : à Bourmicht, toutes les lampes restent éteintes la nuit. Concernant l'événement caritatif, une participation plus importante était attendue. Les associations ont été informées par e-mail que la commune permet et soutient toujours la distribution de flyers pour les activités associatives.